

## Publicités : la ville du Havre obtient le « prix de la France moche »

Paysages de France a décerné ce prix au Havre pour sa politique publicitaire. Trois autres villes sont épinglées, selon un communiqué relayé par RTL.

**L**e Havre, dont le centre-ville est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, ne fait pas partie des plus belles villes du pays, selon le palmarès Paysages de France. Pour quelle raison ? Les trop nombreuses publicités sur l'alcool, qui pullulent sur les arrêts de bus et panneaux d'affichage du fief d'Édouard Philippe, agacent. « Associés aux publicitaires, les lobbys de l'alcool ont fait sauter le bouchon de la loi Evin », dénonce ainsi l'association dans un communiqué, relayé par RTL, dimanche 31 octobre.

Outre Le Havre, qui ne fait pas honneur à son classement Unesco selon Paysages de France, trois autres communes sont épinglées dans ce palmarès pour leurs pratiques publicitaires jugées discutables. Migné-Auxances, dans la Vienne, est ainsi sacrée dans la catégorie « tombée dans le panneau » pour, justement, ses nombreux panneaux publicitaires qui occupent la commune.

### **Les maires de France appelés « à ouvrir les yeux »**

En Isère, Montalieu-Vercieu se distingue dans la catégorie « campagne publicitaire », pour sa tendance à mettre des pubs partout, des clôtures aux façades des maisons, et souvent plusieurs affichages par surface. Enfin, dans le Bas-Rhin, c'est Dambach-la-Ville qui décroche la palme de la pire « mise en valeur du patrimoine » avec ses publicités envahissantes dès l'entrée de la ville, et apposées sur des bâtiments historiques.

Paysages de France, qui pousse le vice jusqu'à décerner de véritables diplômes, souligne dans son communiqué que les maires de ces villes avaient des moyens en leur possession afin d'épurer leurs rues en demandant, notamment, « aux préfets d'intervenir pour des publicités en infraction ». Dans son communiqué, l'association appelle aussi tous les maires de France à « ouvrir les yeux » s'ils ne veulent pas être « complices d'une France défigurée ».